

COMITE DES SAGES

REUNION DU 1 JUIN 2021

Présent/e/s : ANGE Jean-Bernard, AUJOLS Yvette, CABANTOUS Solange, CHAMBON Régine, DELAGNES Huguette, ESTREGUIL Jean-Pierre, FERNANDEZ Yves, FUMEL Daniel, GUENOT Christian, GUILLEBASTRE André, LANTUECH Marie-Claude, STENGELE André.

Excusé/e/s : RICHARD Alain

Absent/e/s : CABANTOUS Solange, LOUBIERE Josiane, MAS Joëlle

Représentants de la Mairie : LANTOUEJOUL Olivier et TIEULIE Pierre.

1. Changements au sein du Comité des Sages (CDS en abrégé)

- 1.1. François DOMERGUE, pour des raisons personnelles, n'est plus en mesure de poursuivre sa mission au sein du CDS. En conséquence, le Maire a désigné Olivier LANTOUEJOUL, premier Adjoint, comme représentant de la Mairie au sein du CDS.
- 1.2. André GUILLEBASTRE, actuel coordonnateur, souhaite être remplacé au terme de la première année de fonctionnement du CDS, ceci afin de ne pas figer les rôles au sein du CDS et de permettre à d'autres membres de dynamiser à leur manière le CDS.

2. Ajustement du fonctionnement du CDS dans sa relation à la Mairie :

- 2.1. Le Maire, Pierre TIEULIE, rappelle qu'à partir des réflexions et propositions du CDS, le Bureau du Conseil Municipal (*CM en abrégé*) étudie les propositions du CDS et retient celles qui lui apparaissent comme prioritaires pour la Commune. Après validation par le CM, il s'ensuit une « lettre de mission » (voir annexe 2 au présent rapport/ en fichier pdf) qui précise au CDS les modalités de traitement du sujet retenu. Inversement, le CM peut saisir le CDS pour approfondir un nouveau sujet qui lui semble prioritaire et devant être traité dans un délai relativement rapproché. Il s'ensuit une « lettre de mission » (voir annexes 1 au présent rapport/ en fichier pdf) qui précise au CDS les modalités de traitement du sujet soumis par le CM.
- 2.2. Chaque « lettre de mission » amène le CDS à créer un groupe de travail spécifique qui désignera en son sein un animateur et un rédacteur.
- 2.3. Concernant le carrefour de La Romiguière à Agnac (cfr. § 3.1.2. du rapport de la réunion du 1 juin), le Maire nous précise que la concertation est engagée avec le Département .

3. Réflexion sur la mise en place d'une animation pour les aînés de notre Commune :

- 3.1. « Lettre de mission » : voir ci-après annexe 1.
- 3.2. Création d'un groupe de travail :
Composition :

- Régine CHAMBON
- Huguette DELAGNES
- André GUILLEBASTRE
- Soit Josiane LOUBIERE, soit Joëlle MAS (qui seront incessamment contactées à ce propos par le Coordonnateur)

Première réunion :

Mercredi 15 septembre à 14h, salle de la belotte.

4. Réflexion sur des aménagements permettant de développer l'attractivité touristique de la Commune :

4.1. « Lettre de mission » : voir ci-après annexe 2.

4.2. Création d'un groupe de travail :

Composition :

- Jean-Bernard ANGE
- Yvette AUJOLS
- Daniel FUMEL
- Christian GUENOT
- André STENGELE

Calendrier des réunions :

Jeudi 23 septembre à 14h à Agnac, place de l'église

Jeudi 14 octobre à 14h à Flagnac, devant l'église.

5. Rédaction d'un article sur le CDS pour le prochain bulletin municipal :

Il s'agit de rendre compte du fonctionnement et des travaux du CDS, par un article qui disposera d'une demi-page (photo et texte inclus) dans le bulletin municipal. Il doit être réalisé pour le 26 novembre au plus tard.

Création d'un groupe de travail :

Composition :

- Régine CHAMBON
- Huguette DELAGNES
- Christian GUENOT

Première réunion :

Mercredi 20 octobre à 14h chez Régine CHAMBON.

6. PROCHAINE REUNION PLENIERE DU CDS :

Jeudi 21 octobre à 20h, salle des mariages, à Flagnac.